

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **14 décembre 2018** à 16h30, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mmes FOUBERT, CORRECHEZ, déléguées des Parents d'élèves ; Mme POUYET, Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires ; Mme Chantal DESGEORGES, Maire ; Mme COURTINE, ATSEM, Mmes FARON et PASTURAL, enseignantes ; M. PAGNIER, enseignant, Directeur de l'école.

Excusées : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale ; Mme LANNEAU, déléguée des Parents d'élèves.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

① Regroupement pédagogique St-Germain-l'Herm / Fournols

Le Conseil d'école s'est réuni pour se prononcer, à la demande de Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale d'Ambert, sur le principe de la création d'un Regroupement pédagogique.

À la question : « *Acceptez-vous la création d'un Regroupement pédagogique entre les communes de St-Germain-l'Herm et Fournols, avec garantie du maintien de quatre postes d'enseignants pendant trois ans par la signature d'une Convention ruralité ?* », le Conseil d'école a répondu oui à l'unanimité de ses membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

À St-Germain-l'Herm, le 16 décembre 2018
Le Directeur, Thierry PAGNIER



Copie transmise à : Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame la Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames les déléguées des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.